

20 JUL. 2018 177

Le Directeur Général

**Monsieur Gérard TENDRON**  
**Secrétaire Perpétuel**  
Académie d'Agriculture de France  
18, rue de Bellechasse  
75007 PARIS

Maisons-Alfort, le **13 JUL. 2018**

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 19 juin et je vous en remercie.

La question du bien-être animal est en effet au cœur des débats de société aujourd'hui et il est tout à fait légitime et souhaitable que les différents points de vue s'expriment sur ce sujet.

L'Anses a créé en 2012 un collectif d'experts en bien-être animal après appel à candidatures, à la demande du Ministère chargé de l'agriculture qui souhaitait saisir l'Agence sur des questions relatives au bien-être des animaux. Dès sa création, le groupe de travail (GT BEA) a reçu pour mission de bâtir les fondamentaux de l'expertise collective scientifique et de l'évaluation de risques en bien-être animal, afin d'être en capacité de mieux répondre aux saisines du ministère. Ce nouveau groupe de travail a été rattaché au Comité d'experts spécialisé en santé et bien-être des animaux (CES SABA).

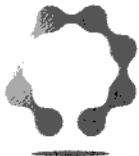
C'est au titre des fondamentaux de l'expertise collective en bien-être animal que le GT BEA a proposé à l'Anses la note de réflexion « Bien-être animal : contexte, définition et évaluation ».

L'objectif de cette note était de proposer une définition du bien-être animal qui prenne en compte l'ensemble des connaissances scientifiques disponibles aujourd'hui, y compris les plus récentes. Les experts ont notamment pu constater au cours de cette réflexion le caractère novateur des découvertes scientifiques récentes dans le domaine de la conscience animale, qui reposent sur des démarches expérimentales de grande qualité scientifique.

Le travail entrepris est conforme aux principes fondamentaux de l'expertise collective à l'Anses, à la fois en matière de recherche bibliographique scientifique approfondie, comme de collégialité et de pluridisciplinarité de l'expertise. L'ensemble des membres du GT BEA et du CES SABA, qui ont été impliqués dans cette expertise, ont pu largement débattre, amender le document, avant de valider à l'unanimité la note de réflexion.

Cette mise à jour des connaissances scientifiques dans ce domaine précis était nécessaire et attendue, et constitue la base essentielle qui définira le cadre des futurs travaux de recherche et d'expertise sur laquelle l'Anses se fondera pour ses avis ultérieurs dans ce domaine.

.../



C'est dans cet esprit de développement méthodologique, qui anime l'Agence dans tous ses domaines de compétence, que l'Anses a adopté cette note de réflexion, qui explicite en toute transparence les bases pour son travail en matière de bien-être animal.

Je souhaitais, suite à votre courrier, que ces éléments d'information soient portés à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the right side and several smaller, more intricate strokes on the left side, all contained within a horizontal line.

**Dr Roger GENET**